

Recherche et militantisme

Christine BARD

Dans la recherche en sciences humaines, les études sur le genre ont un statut singulier qui tient à leur dimension militante, réelle ou supposée. En éclairant l'ordre des sexes et des sexualités, elles le dénaturalisent, le débanalisent, le rendent visible. La matière est explosive, elle n'est pas simple connaissance venant s'ajouter à d'autres mais plutôt questionnement susceptible de changer la vie en provoquant une prise de conscience qui pourra mener à un engagement féministe. C'est (à mon avis) ce caractère subversif qui explique les réticences, les obstacles, les discriminations qui jalonnent l'histoire des études sur femmes et genre depuis les années 70. En trente ans, ces études se sont néanmoins développées, grâce à ou malgré leur caractère militant... car la dimension féministe des études sur le genre joue à la fois comme un atout et comme un handicap. Les sept dernières années sur lesquelles nous allons nous pencher ont été riches en renouvellements.

Depuis 1995 : un contexte favorable

« Nous sommes depuis quelques années dans un contexte politique et social favorable au développement des études sur sexe et genre », écrivais-je tranquillement avant le premier tour des présidentielles. La floraison d'associations et de structures nouvelles dans le champ des études femmes/genre/féministes montre le renforcement du potentiel de recherche, et en même temps l'insatisfaction ressentie face aux lacunes de l'Institution. Pour ne prendre que l'exemple de l'histoire, 1995 voit la naissance de la revue *Clio. Histoire, femmes et sociétés*. Un important colloque, *Une histoire sans les femmes est-elle possible ?*, est réuni à Rouen en 1997. La Société internationale d'étude des femmes sous l'Ancien Régime, SIEFAR, se constitue en 2000, la même année que l'association Archives du féminisme qui crée un nouveau centre de conservation et de documentation à Angers. La même année naît Mnemosyne. Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre. *Clio* fête ses cinq ans lors d'une journée d'études à Lyon. Chez Sedes, chez Armand Colin paraissent les premiers « manuels » ; le mensuel *L'Histoire* sort de son indifférence avec un numéro spécial Femmes. Enfin, l'histoire des femmes et ses spécialistes sont bien représentés dans des entreprises collectives telles que le Réseau interuniversitaire et interdisciplinaire sur le genre (coordonné par le CEDREF, Paris VII) créé en 2001, organisateur du Colloque interdisciplinaire sur « Le genre comme catégorie d'analyse » (24-25 mai 2002).

Autre indice de l'affirmation et de la visibilité de l'engagement féministe : la féminisation des fonctions professionnelles (maîtresse de conférence, professeure, chercheuse ou chercheuse à la mode québécoise, directrice de recherche). Les résistances des femmes à cette féminisation, particulièrement fortes, parfois même chez des féministes, se sont beaucoup estompées. A l'exemple des femmes ministres du gouvernement Jospin en 1997, beaucoup de chercheuses ont accepté de décliner leur fonction au féminin. L'évolution aura été rapide. Comme au début de la campagne pour la parité, rien ne garantissait le succès. Les maigres troupes qui manifestaient avec Françoise Gaspard en 1994 devant la Maison des sciences de l'Homme demandant sa transformation en Maison des sciences humaines en étaient bien conscientes.

Comment expliquer cette embellie ?

Fruit d'une accumulation primitive considérable, cette effervescence coïncide avec le réveil du féminisme en France que l'on peut précisément dater de 1995¹.

Cette année-là, la préparation de la conférence mondiale de Pékin active les milieux associatifs. La manifestation de rue du 25 novembre pour la défense des acquis sur l'avortement est un succès, le premier depuis... 1982. Les mouvements sociaux en décembre (qui ont éclipsé cet événement) contribuent à changer le climat politique dans le pays ouvrant la voie aux revendications féministes, et à la plus importante et la plus novatrice d'entre elles, la parité. La campagne, puis la réforme de la Constitution le 28 juin 1999, puis la loi du 6 juin 2000, et aujourd'hui la mise en œuvre (jusque dans ses imperfections) semblent avoir déverrouillé les esprits. Ce qui explique, dans un contexte électoral, le triomphe médiatique du féminisme lors du 8 mars 2002². Sans doute une certaine culpabilité collective n'est-elle pas étrangère à ce succès. Comme en 1944 avec le droit de vote, on a l'impression que le retard français est tel qu'il n'est plus admissible. Depuis la conférence mondiale des Nations unies sur les femmes qui a eu lieu à Pékin en 1995, l'Union européenne se préoccupe de la dimension du genre dans la recherche et l'on peut mesurer le retard de la France par rapport à l'Europe du Nord, notamment la Suède où devrait se constituer un Institut européen de recherche sur le genre³. Des aides européennes permettent le renforcement du champ par le biais de subventions données à des colloques, des publications, des associations. Certes l'effort porte surtout sur l'augmentation du nombre de femmes dans les carrières scientifiques et techniques. Le déclencheur de ce souci pourrait bien être la prise de conscience du décalage entre la réussite scolaire des filles et la persistance des discriminations dans l'enseignement supérieur et le monde du travail. Pour la France, *Allez les filles*, en 1992.

La France a ratifié le 7 juin 2000 le protocole facultatif à la Convention sur l'élimination des discriminations envers les femmes. Parmi les avancées depuis la conférence de Pékin figurent l'élaboration de programmes de sensibilisation à l'égalité des garçons et des filles et la valorisation des instruments méthodologiques – « outils de l'égalité » - tels que les statistiques sexuées. Signée le 25 février 2000, une Convention interministérielle annonce la mise en œuvre d'une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif, comprenant la lutte contre les représentations sexistes la promotion de l'égalité dans des cours dispensés dans les IUFM, la valorisation du rôle des femmes dans l'enseignement, la recherche universitaire et les programmes⁴. Une nécessité tant est passé inaperçu en 1989 dans la loi d'orientation sur l'éducation le passage demandant aux établissements scolaires de contribuer « à favoriser l'égalité entre hommes et femmes ». Huit ans plus tard, un rapport parlementaire s'alarmait de la persistance des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires⁵.

¹ Voir mon article « Le drôle de genre des études féministes (France 1970-2002) » à paraître dans *Nouvelles questions féministes*, n° 1, vol. 22.

² Clarisse Fabre, Christine Garin, « Les candidats cherchent à séduire 23 millions de Françaises », *Le Monde*, 9 mars 2002.

³ Commission européenne, *Politiques scientifiques dans l'Union européenne. Intégrer la dimension du genre, un facteur d'excellence*, Rapport du groupe de travail 'femmes et sciences' du réseau ETAN, Bruxelles, Communautés européennes, 2001.

⁴ Entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le secrétariat d'État aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle.

⁵ Simone Rignault, Philippe Richert, *La Représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, La Documentation française, 1997.

Signalons enfin la constitution en septembre 2001 d'une mission « Parité » au ministère de la Recherche, seul ministère à avoir pris cette initiative⁶. Les changements récents vont (allaient ?) donc dans le sens d'une reconnaissance de l'utilité sociale des études sur femmes et genre.

L'encouragement à la recherche du « féminisme d'Etat »

Créer un laboratoire ou un groupe de recherche spécialisé, une revue, animer un séminaire sont devenus de nouvelles formes de militance. Les fatiguées du « y a qu'à faut qu'on » essaient de s'investir dans des recherches où compétences et convictions s'unissent harmonieusement. Se dessine ainsi une « professionnalisation du militantisme » que l'on observe aussi dans d'autres secteurs comme la défense des immigrés (les juristes impliqués au GISTI) ou l'écologie. Cette professionnalisation peut s'effectuer dans un cadre associatif. Citons, pour lui rendre hommage, l'Association contre les violences faites aux femmes au travail, fondée et dirigée pendant de longues années par Marie-Victoire Louis, sociologue au CNRS⁷. D'autres chercheuses répondent plus directement à l'appel de l'Etat. C'est surtout au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle que des chercheuses, sociologues du travail et juristes, interviennent, ainsi qu'à l'Observatoire de la parité, créé en 1995. Formé lui aussi en 1995, le groupement de recherche du CNRS, « Marché du travail et genre » (MAGE) fournit des spécialistes souvent sollicitées (Margaret Maruani, Catherine Sofer, Catherine Marry, Jacqueline Laufer, Rachel Silvera, Marie-Thérèse Lanquetin). L'importance de l'expertise est croissante, même si cette dernière ne paraît pas centrale dans la tradition française. Il n'existe qu'un seul DESS d'études féministes, celui de Toulouse. La comparaison avec le Québec montrerait des exemples stimulants de recherche appliquée, dans des domaines encore peu explorés ici (la criminologie féministe par exemple). Il est vrai que les problématiques féministes y sont aussi mieux acceptées⁸.

Le Service des droits des femmes a créé une mission Etudes/recherche tardivement, en 1993⁹. Depuis, 46 études ont été commandées, 24 d'entre elles concernant l'égalité professionnelle, et 21 les droits personnels et sociaux. Les équipes universitaires et instituts de recherches sont les principaux bénéficiaires de ces appels d'offre (26 commandes), viennent ensuite les associations (12), les cabinets de consultants (6) et les chercheurs indépendants (2). Les revues sont subventionnées à hauteur de 20 à 70 % de leur budget (*Nouvelles questions féministes*, *Les Cahiers du MAGE*, *Les Cahiers du genre*, *Clio*, *Lunes*, *Travail, genre et sociétés*, *Les Cahiers du CEDREF* et feu *Les Cahiers du GRIF*). Leur état de santé est soumis aux fluctuations politiques : entre 1993 et 1997, les subventions ont diminué de moitié, menaçant la vie de certaines publications. Les financements sont incertains, et les subventions ne sont pas assez diversifiées. Les carences des institutions de recherche en sont-elles responsables ? Longtemps seule source de financement public, le Droit des femmes,

⁶ Il ne faut pas surestimer les moyens d'action de cette mission. Sa responsable, Françoise Cyrot-Lackman, avoue en janvier 2002 ne pas disposer de table de travail et de secrétariat ! (*Le Monde*, 27-28 janvier 2002).

⁷ Cf. AVFT, *De l'abus de pouvoir sexuel. Le harcèlement sexuel au travail*, La Découverte / Montréal, Boréal, 1990. Il est difficile de séparer dans les activités de Marie-Victoire Louis le travail militant et le travail de recherche, guidé par son engagement féministe (par exemple, *Le Droit de cuissage France 1860-1930*, L'Atelier, 1994).

⁸ Lors du 3^e colloque de la recherche féministe francophone (septembre 2002 à Toulouse), l'atelier qui se penche sur la question de la recherche appliquée vient du Québec.

⁹ Sa responsable depuis 2000, Sandrine Dauphin, a rapidement répondu à nos questions pour cette enquête, qu'elle en soit remerciée. Aucune étude rétrospective n'est disponible sur le financement des colloques.

dont le budget est très modeste, dont la vocation principale n'est pas d'aider la recherche, même féministe, n'est pas une ressource suffisante.

L'expertise, sollicitée par l'Etat, est aussi générée par les médias. Un certain nombre de spécialistes des questions femmes et genre accèdent aux éditeurs grand public, aux journaux, aux télévisions et gagnent ainsi un statut particulier plus gratifiant en général que celui qu'elles/ils ont dans le monde académique¹⁰. Certain(e)s peuvent ainsi sans jamais avoir distribué un tract ou arpenté le pavé, passer pour des représentantes patentées du féminisme. Le triomphe de l'expertise n'est pas forcément une bonne nouvelle pour les groupes militants. C'est dans un contexte de disqualification et d'affaiblissement du militantisme (et de tous les « ismes ») que s'est imposée la figure de l'experte. Or l'experte, de nos jours, (contrairement, peut-être, aux intellectuels spécifiques des années 1970) est un électron libre qui ne représente qu'elle-même. Les mésaventures de la philosophe et historienne Geneviève Fraisse comme déléguée interministérielle aux Droits des femmes en 1997 nous rappellent que la politique et la recherche – même engagée – forment deux mondes parallèles. Plus que jamais, le féminisme est sublimé en mouvement culturel, et négligé comme mouvement social.

Et les hommes ?

Les études féministes, qui se veulent inspirées par le mouvement de libération des femmes des années 70, en ont une de ses caractéristiques majeures : la non mixité. « Seule l'opprimée peut théoriser et analyser son oppression » pouvait-on lire dans *Partisans* en 1970. L'ANEF (Association nationale des études féministes), fondée en 1989, ne réunit que des femmes. Cette association, noyau dur d'un ensemble plus flou, pôle radical d'un ensemble pluraliste, ne représente évidemment pas tout le domaine de recherche. Mais cette imprégnation féministe explique que le statut des hommes continue d'être tabou. Et pourtant, en France, c'est un féminisme égalitariste et universaliste qui domine, par nature plus ouvert à la mixité que le féminisme différentialiste¹¹.

Les hommes paraissent légèrement plus nombreux dans les recherches actuelles sur le genre, mais ils ne se sentent pas nécessairement spécialistes « des femmes »¹². A l'extériorité qu'ils posent par rapport à une formulation plus féministe des enjeux de leur travail intellectuel s'ajoute l'extériorité qu'ils sont supposés avoir en tant qu'hommes et qui leur donne aux yeux de certains un crédit supplémentaire, à la bonne distance de l'objet. Le malaise n'est pas totalement dissipé. Voir les réactions très vives des chercheuses féministes au moment de la sortie en septembre 1998 de *La domination masculine*. Bourdieu ayant été accusé de lourdes fautes au cœur de notre sujet : notamment la sous-citation de femmes (qui serait aisée à démontrer dans les ouvrages de nombreux autres chercheurs)¹³.

L'affirmation depuis quelques années d'un féminisme de la mixité (association Mix'Cité, créée en 1997) a changé le climat jusque dans les centres de recherche. Les invitations lancées

¹⁰ Michelle Perrot, « Faire l'histoire des femmes », Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani dir., *Masculin-féminin : questions... op. cit.*, p. 242.

¹¹ Ainsi, en Italie, l'équivalent de Mnemosyne. Association pour la promotion de l'histoire des femmes et du genre (mixte) serait la Societa Italiana delle Storiche, réservée aux historiennes.

¹² Par exemple, Fabrice Virgili, historien entré au CNRS en 2000 avec sa thèse sur les femmes tondues, se présentera plutôt comme un spécialiste de l'histoire de la Libération ; William Guéraiche, auteur d'une thèse sur les femmes en politique de 1943 à 1979, sera lui, historien du politique (Fabrice Virgili, *La France « virile »*. *Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000 ; William Guéraiche, *Les Femmes et la République. Essais sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, L'Atelier, 1999).

¹³ Marie-Victoire Louis, sociologue au CNRS, et Nicole-Claude Mathieu, anthropologue au CNRS qui se sont exprimées dans *Les Temps modernes* de mai-juillet 1999.

aux hommes pour se joindre à des initiatives sur le genre sont de plus en plus nombreuses. Ce n'est pas dans cette mouvance que je situerais les hommes proféministes. Le Réseau européen des hommes proféministes, créé en 1996, représenté en France par un sociologue du groupe Simone, Daniel Welzer-Lang, donne une priorité à l'étude du genre masculin. Se référant au féminisme radical des années 70, il estime que seules les femmes peuvent être féministes, d'où cet exotique préfixe : proféministe. Ce courant intellectuel « proféministe », limité en France, et attirant, surtout, dans les milieux libertaires, paraît assez fort au Québec où il est très lié à la lutte contre l'homophobie. Les études réunies dans *Nouvelles approches des hommes et du masculin* se situent « dans une perspective critique de la domination masculine » (p. 35), « proféministes », « antisexistes ». Il n'échappe pas aux auteurs que la mixité du champ de recherche sur le genre masculin est un objectif important si l'on veut « éviter la création d'un nouveau pôle de pouvoir masculin, et d'un nouveau moyen, « plus sophistiqué » d'oublier et d'ignorer les femmes, les travaux féministes, les women's studies, et les rapports de pouvoirs entre hommes et femmes ¹⁴ ».

Une nouvelle génération s'affirme

Avec l'attitude à tenir vis-à-vis des hommes (mixité, non mixité), le défi du féminisme des dernières années est son rapport aux jeunes générations. Qu'en est-il, depuis les années 1980 qui voient émerger l'inquiétude de la non transmission ? Dans la bouche des aînées, revient, récurrent, l'appel à la « relève »¹⁵. Par exemple, en juin 2001 lors d'une réunion de l'ANEF et du Réseau interuniversitaire et interdisciplinaire sur le genre au cours de laquelle une universitaire féministe demande : « Où est la relève ? » Deux doctorantes répondent « Mais on est là ! », d'où le nom que s'est donné le groupe des doctorantes : Groupe « Relève » en études féministes. Le terme est bien trompeur. La réalité a peu à voir avec le mouvement bien organisé des troupes. La connotation militaire révèle tout au plus l'imaginaire militant de certaines chercheuses. Les jeunes ne s'y reconnaissent pas. A la différence des années 1980, ces dernières s'organisent plus volontiers collectivement. Depuis les Marie pas claire (non mixte), les groupes se sont multipliés sur une base locale et autour du principe de mixité : les Sciences potiches se rebellent (1995), la commission antisexiste de l'UNEF ID (1995), Mafalda à l'université de Toulouse (1994), CARES, Collectif d'action et de réflexions pour l'égalité des sexes à Lyon II (1993). La nouvelle génération vient de s'illustrer par un coup d'éclat en lançant la pétition de Clasches (collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur). Le féminisme potentiel de cette génération peut s'appuyer sur des cours délivrés dans certaines universités¹⁶, des lectures qui existent à foison. Il s'appuie aussi sur une expérience : ce n'est plus seulement celle de la mixité mais celle de la parité qui accuse d'autant plus les archaïsmes des relations entre les sexes. Le GREF, pragmatique, veut réaliser un annuaire des jeunes chercheuses et chercheurs. Sur 39 réponses déjà revenues, 35 femmes, 4 hommes, une majorité de sociologues (44 %), puis au deuxième et troisième rangs (11 %) l'histoire et les sciences politiques. Selon Elsa Dorlin (doctorante en philosophie à

¹⁴ Jeff Hearn, « Quelle politique pour l'organisation des études critiques sur les hommes ? », *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, PUM, 2000, p. 259.

¹⁵ Observation faite lors de plusieurs réunions et colloques (dont celui de Rouen en 1997, avec une « table ronde entre élèves, étudiants et enseignants : la relève »), le terme est aussi présent dans les publications sur la transmission. Rappelons que la relève est l'« action de remplacer une troupe par une autre » (*Petit Larousse*).

¹⁶ Cf. par exemple, le témoignage de Léa Auffret, doctorante ayant été inscrite dans le DEA Sexes et sociétés, « Rencontres et transmissions : ici et ailleurs », CEDREF, *Vingt-cinq ans d'études féministes... op. cit.*, pp. 183-184.

Paris IV), l'inquiétude est grande en raison du manque de reconnaissance qui guette les travaux liés au féminisme. Cette inquiétude n'a rien de nouveau. La nouveauté réside peut-être pour le moment dans le désir de créer des liens, grâce à des associations (au niveau européen, nextGeneration, par exemple) et dans des listes de discussion sur internet. Judith Ezékiel, à l'origine de la première liste de discussion transdisciplinaire en langue française sur les études féministes/femmes/genre ouverte en février 2002 constate son utilisation presque exclusive par les moins de trente ans.

Cette génération de la parité est aussi celle des « lesbian and gay pride ». Si elle découvre le féminisme, ce sera par voie indirecte. Pas en consultant le récent *Dictionnaire critique du féminisme* (2000) qui a oublié une entrée sur l'homosexualité, mais en découvrant la pensée Queer qui n'est pas sans rappeler les rapports recherche-militantisme des années 70. Décloisonner : à Paris, le séminaire queer du Zoo a symbolisé son désir de double affiliation en se réunissant en deux lieux différents en alternance : la Sorbonne et le Centre gay et lesbien. « *Il n'est pas fortuit que le queer émerge en France hors de l'université plutôt que du dedans [...] Il est possible que certains membres du Zoo, qui ont autour de la trentaine, finissent par rejoindre le sérail (on le souhaite à leurs fins de mois), mais leurs analyses, elles, auront progressé, en un premier temps, dans une double précarité : précarité sociale et statutaire des individus, précarité des structures (association pauvre, hébergée ça et là, petits moyens de diffusion)*¹⁷ ».

A l'opposé, on peut observer la consécration de la thèse de Florence Tamagne sur l'homosexualité au début du XXe siècle et se demander quel est le prix à payer pour accéder à cette reconnaissance¹⁸. Faut-il sacrifier à la rhétorique de l'objectivité scientifique, pour mettre en scène d'une certaine manière la distance de l'auteure et de son sujet¹⁹ ? L'institutionnalisation commence avec vingt ans de retard et timidement pour (ce que l'on appelle pas en France) les « études gay et lesbiennes ». Cette année a vu naître le réseau interuniversitaire pour le développement des enseignements et des recherches sur le genre et les sexualités (REGENSE) qui a organisé un colloque sur ce thème les 15-16 mars dernier à l'ENS. Cette mouvance tente, semble-t-il, d'utiliser les institutions sans renier les principes militants et les liens vitaux avec la réflexion des associations. En revanche, les militantes lesbiennes féministes ayant maintenu le principe de la non mixité restent en marge. Elles semblent avant tout désireuses d'organiser librement leurs échanges, en particulier, depuis trois ans, lors de « colloques d'études lesbiennes » à Toulouse²⁰. Mais la non mixité ne va plus de soi. Fiammetta Venner, chercheuse indépendante, a choisi au contraire l'extension du domaine de la lutte en créant le réseau d'investigation et d'information Prochoix en 1997²¹. D'abord revue et centre de documentation, Prochoix est aussi une maison d'édition et de

¹⁷ Anne et Marine Rambach, *Les Intellos précaires*, Fayard, 2001, p. 107.

¹⁸ Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris 1919-1939*, Seuil, 2000 (issu d'une thèse de sciences politiques).

¹⁹ Devenant ainsi un cas exemplaire aux yeux de Marie-Hélène Bourcier, qui, d'un point de vue « post-féministe queer pro-sexe », démolit l'ouvrage (Cf. *Queer zones*, Balland, 2001, pp. 124-136).

²⁰ Les thèmes étaient en 2000 « Mémoires, langages, sexualités », en 2001 « Le grand effroi », en 2002 « Le sexe sur le bout de la langue ». Les actes sont publiés par l'association organisatrice, Bagdam Espace Edition (<http://www.chez.com/bagdam>).

²¹ Fiammetta Venner, auteure d'une thèse en sciences politiques (2002), enquête depuis 1990 sur les réseaux anti-IVG et l'extrême droite. Elle a notamment publié *L'Opposition à l'avortement du lobby au commando*, Berg international, 1995.

production audiovisuelle, un site internet et un centre de recherche (CEDRIV²²) : selon ses fondatrices, « l'idée de ce centre est née du constat qu'il existait peu de lieux ouverts à des chercheurs indépendants souhaitant travailler sur des recherches privées ou publiques ayant trait aux thèmes du droit de choisir : avortement, euthanasie, santé des femmes, homosexualité, environnement²³ ».

L'exemplaire vitalité de Prochoix montre qu'à condition d'avoir le capital culturel requis, l'ambition militante est un moteur extraordinaire. Elle permet, notamment, d'accepter les contraintes de la précarité économique. « *Ce qui est nouveau, expérimental, contestataire, a par nature quelque motif d'apparaître dans des milieux qui ne bénéficient pas encore d'une reconnaissance institutionnelle ni d'une assise économique. Le temps de prendre leur essor, d'être investies ou récupérées par les autorités culturelles ou le marché, ces initiatives sont portées par des structures fragiles ou des individus précaires*²⁴ ».

Jeunes chercheuses et chercheurs peuvent avoir, aujourd'hui, le sentiment d'être tenus en marge des institutions au recrutement aléatoire et nécessairement sélectif, sur des critères susceptibles d'être contestés. L'anxiété de la (du) doctorant(e) est d'autant plus forte qu'elle (ou il) est par ailleurs militant(e). Pourtant, les compétences, savoirs-faire, carnets d'adresses acquis dans ses activités extra-universitaires pourront se transformer en atouts dans la compétition pour les postes.

L'intégration inachevée

Il n'est sans doute pas facile pour le ou la profane de discerner les enjeux militants toujours à l'œuvre dans le champ. En effet, c'est au premier abord le consensus du milieu concerné qui frappe. Les débats des années 1980 sont dépassés. La stratégie d'intégration a triomphé. Beaucoup peuvent souscrire aux propos de Françoise Thébaud, anticipant les accusations de « trahison » que pourraient lui porter certaines de ses « amies féministes » : « *La pratique féministe de mon métier me paraît être dans la recherche d'une intégration de l'histoire des femmes à la discipline*²⁵ ». « *Œuvrer pour la légitimation de l'histoire des femmes et proposer une manière de la faire qui respecte les règles du métier* ». Cette logique professionnelle, très forte dans la discipline historique, est à l'œuvre dans l'ensemble des sciences humaines. Elle inspire un argumentaire aujourd'hui bien rodé : « *Oublier le genre confine à la faute professionnelle. Le jour où tous les chercheurs en seront convaincus, nous aurons franchi un cap décisif : faire reconnaître la différence des sexes comme l'une des grandes questions qui traversent les sciences humaines et sociales*²⁶ ».

Intégration, reconnaissance, visibilité : ces mots reviennent sans cesse dans les argumentaires des associations de chercheuses et chercheurs. En effet, les études sur le genre, de l'avis général des spécialistes, ne bénéficient encore que d'une « légitimité mitigée²⁷ ». Le champ est « dynamique », certes, mais « relativement clos », il « infléchit peu l'ensemble de la production scientifique, sauf par éclats²⁸ », constate Françoise Collin. Si bien que la

²² Le Centre d'études, de documentation et de recherche intereuropéen sur les choix de vie, constitué en 2000, est dirigé par Jeanne Favret-Saada (EPHE).

²³ site prochoix.org.

²⁴ Anne et Marine Rambach, *Les Intellos précaires... op. cit.*, p. 108.

²⁵ *Ecrire l'histoire des femmes... op. cit.*, p. 167.

²⁶ Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani dir., *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, 2001, p. 24.

²⁷ Idem.

²⁸ « Différence et différend. La question des femmes en philosophie », *Histoire des femmes*, t. V, *Le XXe siècle*, Plon, 1991, p. 273.

revendication de postes fléchés, qui soulevait autrefois de nombreuses résistances (peur du ghetto, refus de l'américanisation, crainte d'une marginalisation), a de plus en plus d'adeptes. A l'instar de la parité en politique, la mesure, radicale, permettrait de débloquer la situation²⁹. Tel est le raisonnement qui gagne en popularité aujourd'hui, popularité qui doit beaucoup à la révolution mentale provoquée par la parité, dont le succès rapide a levé bien des inhibitions. Le bilan n'est pas triomphal, malgré la popularité actuelle du mot « genre »...

Il est temps, pour conclure, d'éclairer l'usage de ce mot à la lumière des débats féministes. Au tournant des années 1990, lorsque le mot « genre » commence à être utilisé dans les sciences humaines en France, on ignore généralement que pour les féministes « anglo-saxonnes », « *l'abandon de la notion du groupe « femmes » porte un coup dur aux principes fondateurs et aux objectifs politiques du féminisme occidental contemporain. Si les féministes abandonnent l'hypothèse d'une oppression commune fondée sur le sexe qui mène à un projet politique commun, quel fondement reste-t-il pour l'action féministe*³⁰ ? » s'interroge en 1995 l'historienne Claire Duchon. Effectivement, les chercheuses les plus militantes semblent réticentes à employer le mot « genre ». Dès 1989, Christine Delphy attire l'attention sur sa fonction de « cache-sexe »³¹. Pour des raisons opposées, tenant à la méfiance à l'égard du « féminisme anglo-saxon », d'autres intellectuelles l'utilisent, mais en anglais, soulignant souvent son caractère intraduisible. Malgré ces réticences initiales, le mot « genre » s'est banalisé. Dans beaucoup de travaux, son utilisation ne représente aucune révolution conceptuelle ou méthodologique mais remplace simplement « sexe » ou « femmes ». Vertu de ce nouvel habillage, le mot paraît plus ouvert, délesté de connotation féministe. Il est clair qu'un colloque selon qu'il est intitulé « femme », « genre » ou « différence sexuelle » n'attirera pas la même proportion d'hommes et de femmes. En mai 2002, les organisatrices du colloque sur « Le genre comme catégorie d'analyse » posent très clairement qu'il « *leur paraît nécessaire de ne pas l'adopter automatiquement comme le dernier gadget à la mode, ou le moyen pudique et académique de (ne pas) dire ' le sexe '*³² ». Cette euphémisation possible explique sans doute en partie la bonne fortune du mot. Je n'y vois pas d'intentionnalité particulière, mais plutôt l'effet d'une gêne également perceptible dans l'utilisation maladroite et inappropriée du « vocabulaire spécialisé ». C'est vrai du mot « féministe » mais aussi du mot « femme », singulier ou pluriel. Il ne s'agit pas d'imposer une manière correcte de parler (ce danger d'étouffement de tout débat est réel ; on le constate aujourd'hui dans le dialogue impossible entre locuteurs parlant de « prostituées » et locuteurs parlant de « travailleuses du sexe »). Il s'agit plutôt d'utiliser tout le potentiel de la langue pour mieux réfléchir. Qu'il y ait une mode du « genre », que la « parité » soit aujourd'hui cuisinée à toutes les sauces sont sans doute les signes d'un intérêt longtemps désiré par les féministes.

Christine Bard³³

Bibliographie

²⁹ Cf. Françoise Thébaud, « Poursuivre l'aventure de l'histoire des femmes », CEDREF, *Vingt-cinq ans d'études féministes... op. cit.*, p. 163.

³⁰ « Féminisme français et féminismes anglo-américains : spécificités et débats actuels », EPHESIA, *La place des femmes... op. cit.*, p. 353.

³¹ Au colloque *Sexe et genre* (1989), « Penser le genre, quels problèmes ? », *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, éditions du CNRS, 1991, pp. 89-101.

³² Présentation du colloque du Ring (voir infra : sites).

³³ Je remercie Corinne Bouchoux pour ses relectures attentives et ses suggestions.

- ANEF, « Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995 », EPHESIA, *La Place des femmes : Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, 1995, pp. 689-710.
- AUTAIN Clémentine, *Alter égaux. Invitation au féminisme*, Robert Laffont, 2001.
- BARD Christine dir., *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999.
- BOONS Marie-Claire, « L'institution comme lieux », *Les Cahiers du GRIF*, n° 34, hiver 1986, pp. 109-120.
- BOURCIER Marie-Hélène dir., *Q comme Queer*, Lille, Gay Kitsch Camp, 1998.
- BOURCIER Marie-Hélène, *Queer zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Balland, 2001.
- BRAIDOTTI Rosi, « Théories des études féministes : quelques expériences contemporaines en Europe », *Les Cahiers du GRIF*, n° 45, Automne 1990, pp. 29-50.
- CEDEF, *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu* (BASCH Françoise, BRUIT Louise, DENTAL Monique, PICQ Françoise, SCHMIDT PANTEL Pauline, ZAIDMAN Claude ed.), Publications universitaires Denis-Diderot, 2001.
- COLLIN Françoise, « Ces études qui ne sont « pas tout ». Fécondité et limites des études féministes », *Les Cahiers du GRIF*, n° 45, Automne 1990, pp. 81-93.
- COLLIN Françoise, « Héritage sans testament », *Les Cahiers du GRIF*, n° 34, hiver 1986, pp. 81-92.
- COLLIN Françoise, *Le Différend des sexes*, Nantes, Pleins feux, 2000.
- DAGENAIS Huguette dir., *La recherche féministe dans la francophonie : pluralité et convergences*, Montréal, Du remue-ménage, 1999.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal* (Tome 1): *économie politique du patriarcat*, Syllepse, 1998 ; *L'ennemi principal* (Tome 2): *penser le genre*, Syllepse, 2001
- DHOQUOIS Régine, ZAIDMAN Claude, « Vingt ans après : la difficile transmission d'un 'savoir féministe' à l'Université », *Cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995, pp.139-148.
- Ephesia, *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, 1995.
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes, supplément au *Bulletin de l'ANEF*, n°23, printemps 1997.
- EZEKIEL Judith dir., *Les Enseignements féministes et enseignements sur les femmes en France (dont ceux sur les pays anglophones)*, Toulouse, ANEF, 1993, 127 p.
- EZEKIEL Judith, « Pénurie de ressources ou de reconnaissance? Les études féministes en France », *Bulletin de l'ANEF* 16, automne-hiver 1994, pp. 16-20 ; *Nouvelles Questions Féministes* 15 : 21-27.1994.
- FERRAND Michèle, « Le féminisme, nos filles et nous... », *BIEF*, n° 20-21, décembre 1989, pp. 131-142.
- FOUQUE Antoinette, *Il y a deux sexes. Essais de féminologie*, Gallimard, Le Débat, 1995.
- FRAISSE Geneviève, *La Controverse des sexes*, PUF, 2001
- GASPARD Françoise, « Où en est le féminisme aujourd'hui ? », *Cités*, n° 9, 2002, pp. 59-72.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Côté-femmes, 1992.
- HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle, ROUCH Hélène dir., *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, éditions du CNRS, 1991.
- JENSON Jane, SINEAU Mariette, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de sciences po, 1995.

- KANDEL Liliane, « Du personnel au politique: le prix d'une illusion », Groupe d'études féministes de l'Université Paris VII (GEF), *Crises de la société, féminisme et changement*, Tierce, 1991.
- KANDEL Liliane, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », CEDREF, *Vingt-cinq ans... op. cit.*
- LAGRAVE Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, juin 1990, pp. 27-39.
- LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret dir., *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, 2001.
- Le Féminisme et ses enjeux : Vingt-sept femmes parlent*, FEN-Edilig, 1988.
- LE FEUVRE Nicky, MEMBRADO Monique, RIEU Annie dir., *Les femmes et l'Université en Méditerranée*, Presses universitaires du Mirail, 1999.
- Les jeunes la transmission, *Les Cahiers du GRIF*, n° 34, hiver 1986.
- LOUIS Marie-Victoire, « Bourdieu : défense et illustration de la domination masculine », *Les Temps modernes*, n° 604, mai-juillet 1999, pp.325-358.
- MALABOU Catherine, « Quel genre de femmes êtes-vous ? Du côté de l'identité sexuelle », *Lignes*, octobre 2001, pp. 150-177.
- MAREK Anna, *Le Gisti ou l'expertise militante. Une analyse du répertoire d'action de l'association, mémoire de DEA de sociologie politique*, IEP Paris, 2001, 149 p.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps modernes*, n° 604, mai-juillet 1999, pp. 286-324.
- Ministère de la Recherche, *Les Femmes dans la recherche française*, Livre blanc, Paris, Imprimerie nationale, mars 2002, 31 p.
- PICQ Françoise, « Le féminisme entre passé recomposé et futur incertain », *Cités*, n° 9, 2002, pp. 25-38.
- PICQ Françoise, *Libération des femmes. Les Années-mouvement*, Seuil, 1993.
- RAMBACH Anne et Marine, *Les Intellos précaires*, Fayard, 2001.
- Recherches sur les femmes et recherches féministes (Action thématique programmée n° 6 : présentation des travaux, 1984-1987)*, éd. du CNRS, 1989.
- RIGNAULT Simone, RICHERT Philippe, *La Représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, La Documentation française, 1997.
- ROCHEFORT Florence éd., *Intellectuelles*, n° 13 de *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2001.
- Savoir et différence des sexes*, *Les Cahiers du GRIF*, n° 45, automne 1990.
- SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise dir., *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Perrin, 1998.
- THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay St-Cloud, ENS Editions, 1998.
- THEBAUD Françoise, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats », Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-Louis Bianco dir., *Les Années Mitterrand. Les années de changement (1981-1984)*, Perrin, pp. 567-600.
- WELZER-LANG Daniel dir., *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000.
- WELZER-LANG, DUTEY Pierre, DORAIS Michel dir., *La Peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB, 1995.
- ZAIMAN Claude, « Enseigner le féminisme ? Transmission instituée et rapports de générations », Groupe d'études féministes de l'Université Paris VII (GEF), *Crises de la société, féminisme et changement*, Tierce, 1991, pp. 245-256.

Z Aidman Claude, « Institutionnalisation des études féministes », *Cahiers du CEDREF*, n° 4-5, 1995, pp. 131-138.

Sur internet :

Buweb.univ-angers.fr/ARCHFEM

Siefar.femmes.free.fr

Prochoix.org

aspasie.lyon.iufm.fr

Mnemosyne.association

Femmesetassociations.org

Clasches.multimania.com

Diderotp7.jussieu.fr/ring

ANEF.org